

**Conseil d'école extraordinaire**  
**Jeudi 14 mai 2020**

**Présents :**

Mme LEVEQUE Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École  
Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

Mmes BOYER, RAMOS, CARDOSO, représentantes de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE.  
M. KERBIN, représentant de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE.

Stéphanie GUIMARD, Anne-Claire MANGE, Liliane LEON, enseignantes

Nathalie CLERC, directrice

Nathalie ROUSSEL, infirmière

**Excusés :**

M. Didier FABRE, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mmes Magali BOUKHERS, Coralie MOIROD, Céline BOELENS, Audrey LE ROCH, Pauline JOSSET, Antinéa WEISSE, Vanessa BENICHOU, Anassika LEMPEREUR, Céline TOUZAIN, Nathalie POPHILLAT, Marion BOUVIER, Anne-Claire MANGE, Céline PHONETHIPSVADS, Brigitte DESROCHES, Donia BIRECHE, Mme Mallorie SALOMÉ, enseignantes

M. Pierre DEBAS, enseignant

Bruno GAILHAC, enseignant (directeur d'école)

Mme Stéphanie ANGENARD, Psychologue Scolaire

**Présidente de séance :** Stéphanie GUIMARD

**Secrétaire de séance :** Anne-Claire MANGE

**Ordre du jour :**

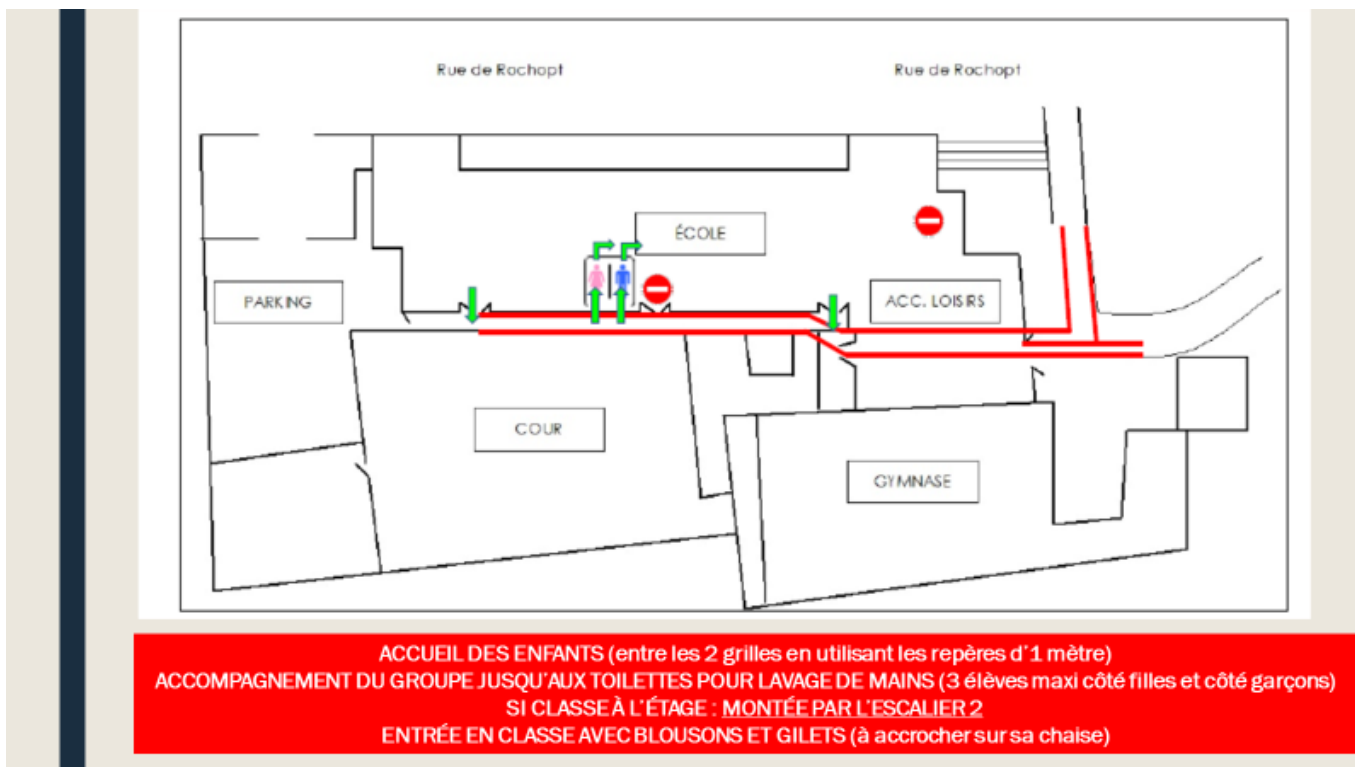
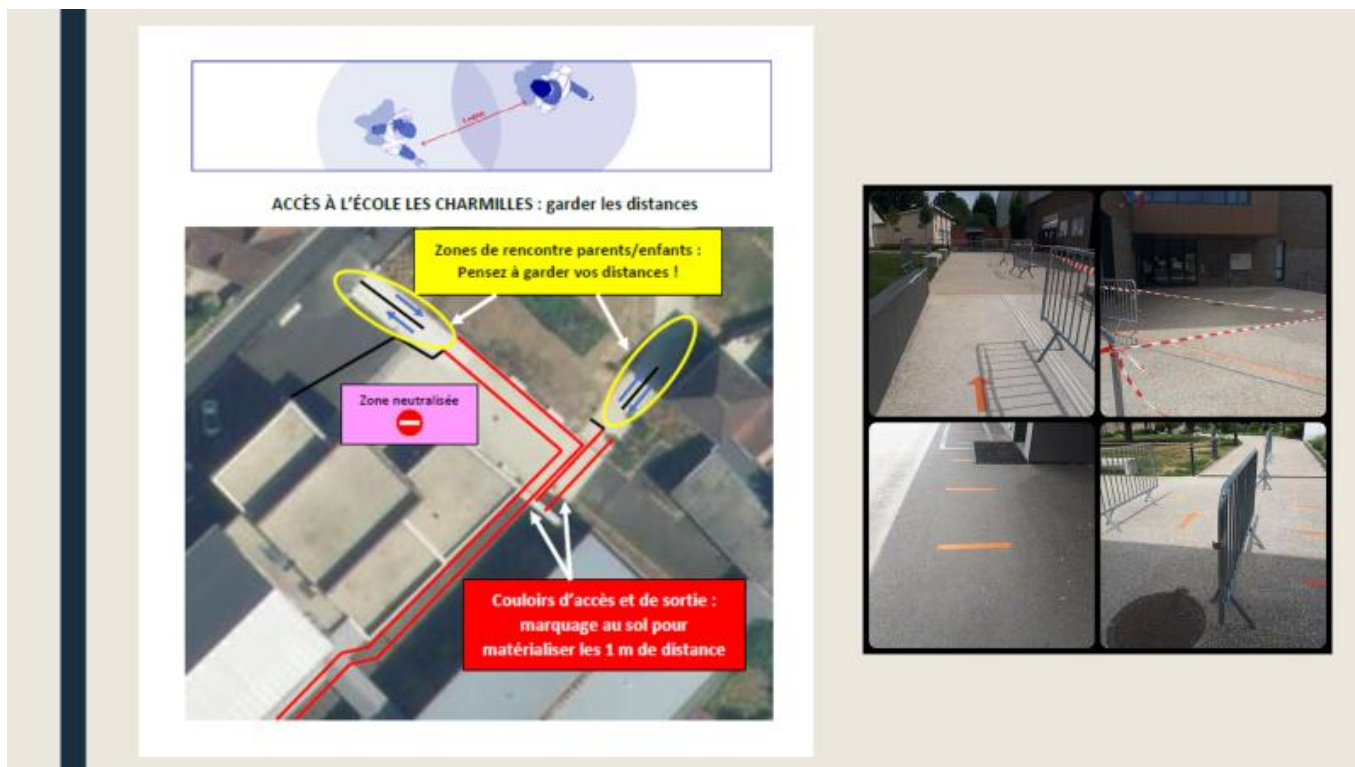
1. Présentation du protocole (sécurité, accès école, plan de circulation...)
2. Présentation de l'organisation du temps scolaire arrêtée en Conseil des Maîtres
  - o groupes et horaires (choix faits en fonction des priorités)
  - o organisation pédagogique (présentiel et distanciel)
  - o accueil des élèves en situation de handicap en l'absence des AESH
3. Présentation du protocole de nettoyage (mairie)
4. Présentation de l'organisation des temps d'accueil et de cantine (mairie)
5. Évolution de l'organisation au regard des retours éventuels à partir du 2 juin

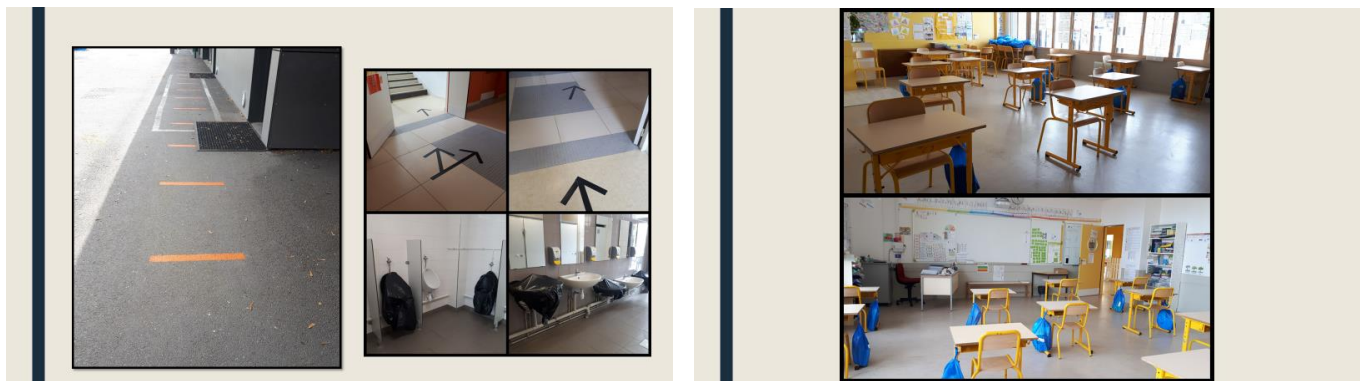
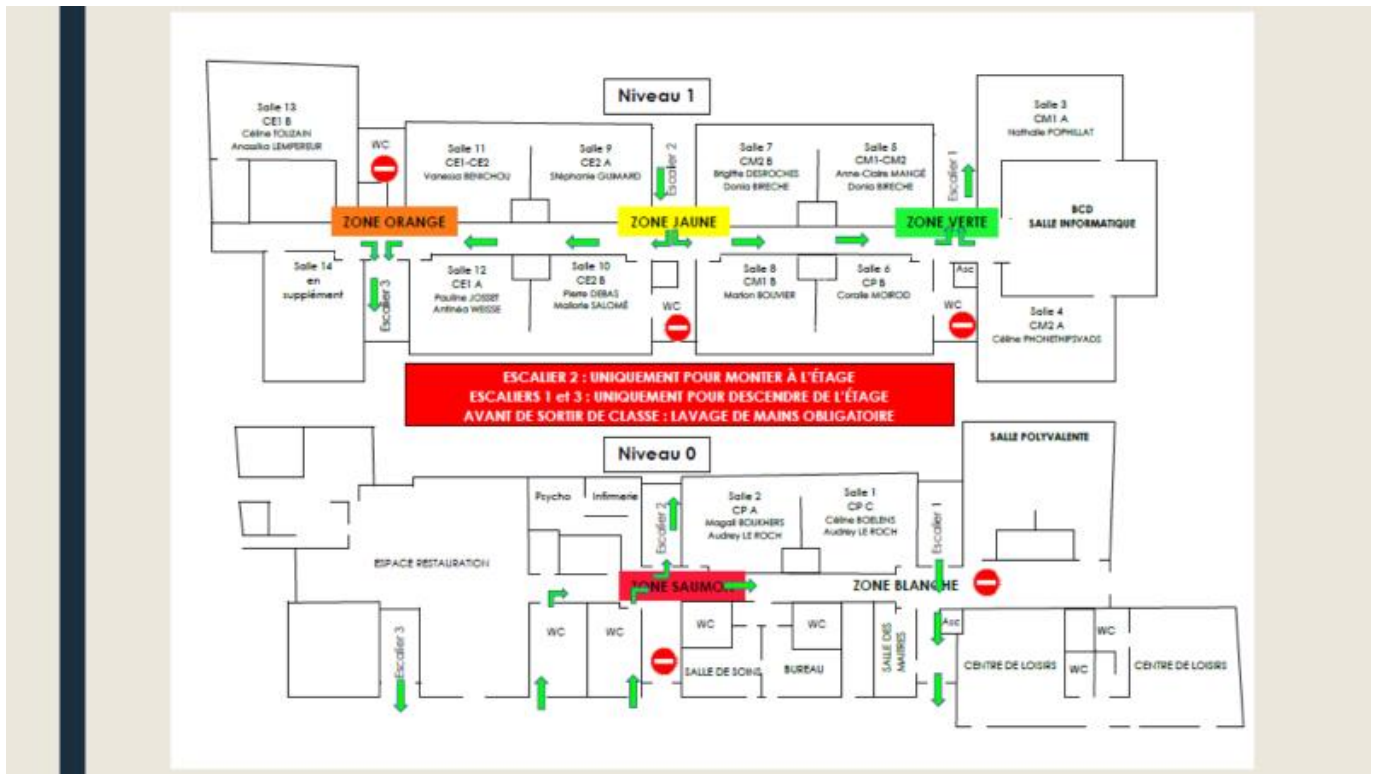
**Propos introductif**

Tour de table afin que chacun puisse se présenter.

## 1. PRESENTATION DU PROTOCOLE

Les éléments ont été présentés le 4 mai, ce qui ne permettait pas de rouvrir l'école le 11 mai. Tous les marquages et aménagements ont été réalisés par la commune à partir du 5 mai 2020. L'ASVP sera présente tous les jours devant l'école pour aider à la circulation dans les voies prévues.





En maternelle, les mêmes tracés existent pour l'entrée dans l'école. Les toilettes et points d'eau sont utilisés à moitié pour respecter les distances.  
 Au départ, il faut prendre conscience que l'on va être dans un apprentissage. Il faut apprendre à réguler ses déplacements, à prendre de bons automatismes.  
 Le fléchage de circulation dans un seul sens permet de n'avoir aucun croisement de groupes d'élèves. La porte vitrée est condamnée. Les élèves ne pourront rentrer dans l'école que en passant par les toilettes pour se laver les mains.  
 Les salles ont été débarrassées de la moitié des tables et chaises pour permettre la distanciation. Toutes les affaires des cases ont été mises dans des sacs au nom de chaque enfant.

### RAPPEL RAPIDE DES GESTES BARRIERE

## 2. PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ARRETEE EN CONSEIL DES MAITRES

### ELEMENTAIRE « LES CHARMILLES »

- **groupes et horaires (choix faits en fonction des priorités)**
  - **56 enfants prioritaires accueillis au 18 mai,**
  - **64 enfants prioritaires accueillis au 25 mai.**
    - enfants des personnels prioritaires pour la gestion de la crise sanitaire
    - enfants d'enseignants
    - enfants en situation de handicap (6 enfants)
    - enfants en grosse difficulté scolaire
    - élèves de CP et CM2
    - enfants avec situation familiale particulière (monoparentale, pas de solution de garde) avec une attestation de l'employeur
  - Nécessité de faire des groupes avec deux personnes dans le cas des temps partiels et des enseignants volants.
  - Rôle des enseignants volants :  
Permettre d'accompagner les déplacements dans le respect des gestes barrière.  
Isoler un élève présentant des symptômes, appeler la famille, le surveiller en attendant un parent.
  - Nécessité de laisser quelqu'un au bureau pour répondre au téléphone, ouvrir aux parents qui viennent chercher le travail.

Pointage reprise du 11/05/2020

Fonction	NOM	Localisation	Présent le				
			L	M	J	V	
Directeur	Bruno GAILHAC	RDC	Bureau	x	x	x	x
CP C	Céline BOELENS		Salle 01	Non			
	Audrey LE ROCH (Mardi)		Salle 01	Non			
CP A	Magali BOUKHERS		Salle 02	x	x	x	x
	Audrey LE ROCH (Jeudi)		Salle 02	Non			
Psychologue	Stéphanie ANGENARD		Cabinet Médic.	Non			
CM1 A	Nathalie POPHILLAT		Salle 03	x	x	x	x
CM2 A	Céline PHONETHIPSVADS		Salle 04	x	x	x	x
CM1-CM2	Anne-Claire MANGE		Salle 05	x	x	x	x
	Doria BIRECHE (Lundi)		Salle 05	Non			
CP B	Coralie MOIROD	Salle 06	Non				
CM2 B	Brigitte DESROCHES	Salle 07	x	2/3	x		
	Doria BIRECHE (Vendredi)	Salle 07	Non				
CM1 B	Marion WELLER	Salle 08	Non				
CE2 A	Stéphanie GUIMARD	Salle 09	x	x	x	x	
CE2 B	Pierre DEBAS	Salle 10	Non ???				
	Mallorie SALOME	Salle 10	Non				
CE1-CE2	Vanessa BENICHOU	Salle 11	Non				
CE1 A	Pauline JOSSET	Salle 12	x	x	x	x	
	Antinéa WESSE	Salle 12	x	x	x	x	
CE1 B	Céline TOUZAIN	Salle 13	x	x			
	Anassika LEMPEREUR	Salle 13				Non	
AVS-AESH	Nabila YAHIA CHERIF	Toutes classes	Non				
AVS-AESH	Rania BOUAZIZ	Toutes classes	Non				

Attention : je suis en confinement jusqu'au 19/05 (BG)

## ACCUEIL ECOLE ELEMENTAIRE LES CHARMILLES - Mai 2020

groupe 1	groupe 2	groupe 3	groupe 4	groupe 5
CP	CE1	CE2 - CM1	CM1 - CM2	CM2
Magali BOUKERS Céline TOUZAIN (lundi-mardi)	Pauline JOSSET ou Antinea WEISSE	Stéphanie GUIMARD Nathalie POPHILLAT	Anne-Claire MANGE Brigitte DESROCHES (sauf vendredi)	Céline PHONETHIPSVADS
salle 02	salle 12	salles 09 (et 10)	salles 07 (et 05)	salle 04
8h20 - 11h20 13h20-16h20	8h25 - 11h25 13h25-16h25	8h30 - 11h30 13h30-16h30	8h35 - 11h35 13h35-16h35	8h40 - 11h40 13h40-16h40
9h30-9h45 / 14h30-14h45	9h45-10h / 14h45-15h	10h-10h15 / 15h-15h15	10h15-10h30 / 15h15-15h30	10h30-10h45 / 15h30-15h45
4 élèves de CPA	7 élèves de CE1A	2 élèves de CE2A	3 élèves de CM2 du CM1-CM2	11 élèves de CM2A
4 élèves de CPC	3 élèves de CE1B	4 élèves du CE2B	7 élèves de CM2B	
4 élèves de CPB	2 élèves CE1 de CE1-CE2	1 élève du CM1A		
		3 élèves du CM1B		
à partir du 25 mai: 3 élèves de CP en plus	à partir du 25 mai: 1 élève de CE1A en plus	à partir du 25 mai: 2 élèves de CM1 en plus	à partir du 25 mai: 1 élève de CM1 en plus	à partir du 25 mai: 1 élève de CM2A en plus
ENSEIGNANTS VOLANTS	Anne-Claire (lundi matin) Stéphanie (lundi aprèm)	Stéphanie (mardi matin) Nathalie (mardi aprèm)	Anne-Claire (jeudi matin) Stéphanie (jeudi aprèm)	Stéphanie (vendredi matin) Nathalie (vendredi aprèm)

**Accueil particulier:** 1 élève du CE2A salle 01 avec Justin BOUTONNET  
8h45 - 11h45  
13h45-16h45 pour les jours où les parents ne peuvent pas le garder pour raisons professionnelles (emploi du temps à demander)

### Horaires d'accueil :

groupe 1	groupe 2	groupe 3	groupe 4	groupe 5
CP	CE1	CE2 - CM1	CM1 - CM2	CM2
Magali BOUKERS Céline TOUZAIN (lundi-mardi)	Pauline JOSSET ou Antinea WEISSE	Stéphanie GUIMARD Nathalie POPHILLAT	Anne-Claire MANGE Brigitte DESROCHES (sauf vendredi)	Céline PHONETHIPSVADS
salle 02	salle 12	salles 09 (et 10)	salles 07 (et 05)	salle 04
8h20 - 11h20 13h20-16h20	8h25 - 11h25 13h25-16h25	8h30 - 11h30 13h30-16h30	8h35 - 11h35 13h35-16h35	8h40 - 11h40 13h40-16h40

Il faut absolument que les parents respectent les horaires donnés. Les enseignants viendront chercher leurs groupes à la grille et iront directement en classe.

Les récréations seront également faites en décalé afin d'éviter les brassages.

Demander à la mairie si possibilité d'un animateur en accueil à la grille de 8h20 à 8h45 en cas de fratrie ou de retard. La mairie va étudier la demande.

#### o **organisation pédagogique (présentiel et distanciel)**

L'équipe pédagogique trouve qu'un réel lien s'est établi entre les familles et elle. C'est pourquoi, afin de conserver ce lien, le choix a été fait que chaque enseignant continuera à envoyer le travail par mail, comme depuis le mois de mars.

Les supports d'un même niveau seront uniformisés au mieux, tout en gardant les habitudes de chaque classe.

Cependant, il faut noter pour les enseignants qui feront présentiel et distanciel, les échanges et corrections ne pourront pas être aussi intenses qu'avant.

En cas d'urgence sur une question pédagogique en journée, le mail d'un enseignant « secours » sera donné pour chaque classe.

#### **Organisation dans les classes**

- Matériel : pas de prêt entre élèves. Proposition de donner un nouveau cahier qui restera systématiquement en classe pour ceux qui n'en auront pas.
- Pas de correction, correction collective au tableau.
- laisser tout le matériel à l'école dans le cartable et le cartable accroché à la table.
- pas de devoirs le soir.
- Voir pour récupérer les sacs (en juin?) sur RDV.
- 
- o **accueil des élèves en situation de handicap en l'absence des AESH**

Jusqu'à début juin, et peut-être plus, les 2 AESH ne reprennent pas.

L'accueil des enfants en situation de handicap sera donc fait sans aide.

6 enfants relevant de la MDPH doivent revenir à partir du 18 mai.

Les conditions vont être compliquées (notamment en CP).  
Justin BOUTONNET, moyen supplémentaire, est arrivé le 11/05/20 au matin.  
Il prend donc en charge les enfants prioritaires de l'accueil cette semaine.

*Situation particulière d'un élève en situation de handicap en CE2 : en cours...*

### Mail à envoyer aux familles concernées par l'accueil à partir du 18 et 25 mai

Madame, Monsieur,

Par ce mail, nous vous informons que votre enfant sera accueilli, tous les jours de classe, du lundi 18 mai 2020 au vendredi 29 mai 2020.

Votre enfant sera dans le groupe..... de Madame/Mesdames  
..... avec les horaires suivants :  
8h.....-11h..... / 13h.....-16h.....

#### **Modalités d'accueil :**

Accueil de groupes fixes pour éviter les brassages et pouvoir identifier les personnes contact.

À ce jour, nous sommes en capacité d'accueillir les groupes constitués tous les jours de classe, jusqu'au vendredi 29 mai 2020. Selon l'évolution de la situation et les directives gouvernementales concernant le mois de juin, nous pourrions être obligés d'envisager un accueil des groupes en alternance (2 jours par semaine, ou 1 semaine sur 2,...) sauf pour les enfants de personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

En cas d'absence de l'enfant, adressez un mail le plus rapidement possible à l'école.

#### **Eviter les regroupements :**

**Les horaires précisés ci-dessus doivent être impérativement respectés pour chaque groupe pour les entrées et sorties.**

**Pour les groupes sortant à 11h20 – 11h25 et 16h20-16h25, l'enfant devra obligatoirement être remis à un responsable. En cas de retard, l'enfant sera pris en charge par l'accueil péri-scolaire.**

Les entrées et les sorties se feront par la grille (l'espace devant la porte vitrée étant condamné).

Les récréations seront échelonnées.

Les passages aux toilettes seront régulés. Les toilettes à l'étage seront condamnées.

#### **Appliquer les gestes barrière :**

- Chaque matin, vous devrez de vérifier la température de votre enfant. Si celle-ci est supérieure à 37°8 C, vous ne devrez pas amener votre enfant à l'école.
- Chaque enfant devra disposer de son matériel personnel (pas de prêt, pas d'échanges possibles). Les cartables resteront dans la classe. Aucun livre (de la bibliothèque de classe) ne pouvant être prêté, votre enfant pourra apporter des lectures personnelles.
- Les tables seront espacées pour garantir les distances préconisées et la mobilité de chacun dans la classe sera réduite.
- Les déplacements seront limités et encadrés.
- Les jeux de ballon, jeux collectifs avec contacts ou avec proximité (chat, déli-délo, billes...) seront interdits. Une corde à sauter personnelle, marquée au nom de l'enfant, pourra être apportée.
- Lors des récréations, les enfants devront garder leurs distances.

N'hésitez pas présenter cette nouvelle organisation à vos enfants avant le retour le 18 mai.

De notre côté, nous poursuivrons cet apprentissage à l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement.

L'équipe enseignante des Charmilles

## **MATERNELLE « LA FERME DE MONSIEUR»**

Les tracés en maternelle sont similaires à ceux de l'élémentaire. Les parents pourront les accompagner jusqu'à environ un mètre de la grille. Un problème subsiste au niveau des points d'eau car les élèves ne sauront pas retrousser leurs manches pour se laver les mains. Ils seront alors invités à s'asseoir pour recevoir du gel en attendant de pouvoir se laver les mains en classe. Les parents élus proposent que ce soient les parents qui lavent les mains de leurs enfants avant l'entrée.

Pour les récréations, le protocole impose la distanciation et cela va être problématique pour de jeunes enfants. Les parents se demandent comment gérer l'impact psychologique que peut entraîner cette distanciation.

En maternelle, la priorité est donnée aux GS.

6 demandes de parents pour reprendre l'école au mois de mai qui peuvent être satisfaites. Ce petit nombre permettra de voir comment se fait le retour. Il y aura 3 enseignantes à temps plein.

Pour le mois de juin, il y a une cinquantaine de demandes dont 30 prioritaires. Or, il ne peut y avoir que 6 élèves par classe au maximum en fonction de la configuration des classes. L'école n'a que quatre classes d'accueil et demande si un groupe peut être accueilli ailleurs, dans une autre salle communale.

Organisation pédagogique : Chaque enseignant s'est engagé à poursuivre le travail en distanciel. Les parents demandent s'il y aura une pré-rentree pour les futurs PS et CP. On ne peut actuellement pas répondre. Pour les futurs CP, il y aura peut-être la réalisation d'une vidéo pour présenter l'école.

### **3. PRESENTATION DU PROTOCOLE DE NETTOYAGE (MAIRIE)**

Une entreprise privée vient le matin en maternelle et le soir en élémentaire. Elle est soumise au protocole sanitaire. Il y a aussi 3 équipes communales qui interviennent : une chargée de la désinfection, une de la restauration et une en maternelle. Le protocole national est suivi, lavage deux fois par jour du sol, les tables et chaises à chaque sortie de classe, les points de contact plusieurs fois par jour.

Un premier nettoyage est fait au détergent, puis eau de javel.

Pour la cantine, le nettoyage sera effectué de la même façon entre chaque groupe.

En maternelle, les ATSEM peuvent participer.

Mise en place dans les classes de gel, lingettes et papier par la mairie.

### **4. PRESENTATION DE L'ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL ET DE CANTINE (MAIRIE)**

La restauration se fera en service à table. Il y aura un référent pour chaque groupe d'enfants constitué par les enseignants. Le repas sera servi par un animateur. Les familles doivent prévoir une gourde marquée au nom de l'enfant. Les enfants seront deux par table, une voie de circulation est mise en place. Il n'y aura pas de croisement possible. Il n'y aura pas le choix dans les menus. Présence d'une composante bio tous les jours.

### **5. ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION AU REGARD DES RETOURS EVENTUELS A PARTIR DU 2 JUIN**

Il faut attendre les futures mesures gouvernementales pour la période à compter du 2 juin.

Toutefois, des difficultés vont apparaître pour la nouvelle phase d'accueil.

- de nombreuses familles souhaitent un retour à l'école (+ 46 enfants)
- pas d'assurance sur le nombre d'enseignants qui pourront revenir
- accueil des élèves en situation de handicap si toujours absence des AESH

- Si pas de retour de nouveaux enseignants, ce sera impossible.

- Si pas de retour de nouveaux enseignants, ce sera impossible.
- Si retour de tous les enseignants (garde d'enfants), ce sera peut-être possible.
- 1 groupe de CP (14 actuels)
- 1 groupe de CP et CE1 (10 CP nouveaux + 5 CE1 nouveaux)
- 1 groupe de CE1 (14 actuels)
- 1 groupe de CE1-CE2 + CE2B (2 CE1-CE2 nouveaux + 8 CE2B nouveaux)
- 1 groupe de CE2A +CE2B (6 CE2 actuels + 4 CE2A nouveaux)
- 1 groupe de CM1 (6 CM1 actuels + 7 CM1 nouveaux)
- 1 groupe de CM1-CM2 (4 CM1-CM2 actuels+ 6 CM1-CM2 nouveaux)
- 1 groupe de CM2A (12 actuels + 1 nouveau)
- 1 groupe de CM2B (7 CM2 actuels + 1 CM2B nouveau) peut-être accueil partiel
- 1 élève MDPH isolé (si enseignant moyen supplémentaire toujours présent)

### **Questions diverses des parents élus :**

- Le périscolaire peut accueillir le mercredi même si l'enfant ne va pas à l'école.
- Il n'y a pas encore de directive pour les vacances d'été.

A 16h50 l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Stéphanie GUIMARD, enseignante de l'école, intérim direction  
à partir des notes prises par Anne-Claire MANGÉ

Enseignante, Directrice par intérim



Stéphanie GUIMARD

Représentante élue de la liste FCPE



Dorothee BOYER